



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assurance véhicules terrestres à moteur

Question écrite n° 119354

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la nécessité de créer un répertoire central des fichiers d'assurés comme le préconise le directeur général du Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO) afin de détecter les conducteurs de véhicules non assurés ainsi que les utilisateurs de deux-roues. D'après les statistiques 1% à 2% des véhicules circulent en France sans assurance et la conduite sans assurance représenterait un coût de près de 80 millions d'euros chaque année à la collectivité. Il lui demande ce qu'elle envisage de mettre en oeuvre pour remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119354

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10714

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)